
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 9

Votants: 9

Séance du 23 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 16 septembre 2022, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Michel COMBES, Geneviève RIPOLL, Thierry BERTHOMIEU, Yves VAISSETTE, Robert FRIOL, Lionel PARENT, Mireille CABURET, Théo CORDEIRO, Andrée FARRE, Margaux OLLIER

Représentés:

Excuses: Marie-José GREZES,

Absents:

Secrétaire de séance: Geneviève RIPOLL

Objet: Renouvellement ligne trésorerie - DE 2022 007

Monsieur Le Maire sollicite l'autorisation de renouveler auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC, une ligne de trésorerie destinée à assurer d'éventuelles dépenses imprévues (et/ou de pouvoir financer des travaux avant de percevoir les subventions) qui peuvent arriver sur le territoire de Fozières en 2022-2023. Cette ligne de trésorerie est d'une durée de un an.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, décide d'autoriser Monsieur Le Maire à signer auprès de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC, le renouvellement d' une ligne de trésorerie d'un montant de 75 000€.

Objet: Subvention association Scène des 3 Tours - DE 2022 008

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association "Scène des 3 Tours" qui depuis 2017 organise de nombreuses activités sur Fozières.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 250€.

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 250€ pour l'année 2022.

Objet: Rapport SCH 2021 - DE 2022 009

Monsieur Le Maire présente le rapport 2021 du Syndicat Centre Hérault, l'objectif en matière de gestion des déchets ménagers est de réduire la production de 15% en accentuant sur la prévention, en favorisant les services de la Ressourcerie et en triant qualitativement.

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2021 et **l'APPROUVE** à 9 voix pour et 1 contre.

Questions Diverses :

- Mise en place d'un badge gratuit pour contrôler les entrées des déchèteries du Syndicat Centre Hérault
- Entrée en vigueur au 1er juillet 2022 de la "Réforme des règles de publicité des actes administratifs et de la conservation des actes" qui vise à simplifier les dispositions applicables et à développer le recours à la dématérialisation.
- Espace Public Le Thérondel : Le Conseil Municipal donne son accord pour entamer une discussion avec les propriétaires de la parcelle AI 256 afin de trouver une solution de parking. La Municipalité devra reprendre l'espace public pour permettre le stationnement si aucune solution amiable n'est trouvée.

- Point sur la Dotation d'Équipement et Territoires Ruraux 2022 (DETR): Refus de subvention pour les travaux envisagés dans le logement communal. Après un rendez-vous avec Monsieur Le Sous-Préfet et maintenant les réserves levées, il est indispensable de représenter le dossier en 2023 qui sera classé prioritaire.

- Le Plan de sauvegarde communal est une **obligation** pour toutes les communes, il doit être réactivé. Il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un évènement climatique ou de tout autre évènement de sécurité civile.

Il est proposé de nommer les conseillers suivants:

Cellule commandement, Michel COMBES avec Lionel PARENT en suppléant

Cellule Secrétariat - Intendance, Geneviève RIPOLL avec Robert FRIOL en suppléant

Cellule technique, Lionel PARENT avec Yves VAISSETTE et Théo CORDEIRO en suppléants

Cellule communication, Michel COMBES avec Geneviève RIPOLL et Margaux OLLIER en suppléantes

Cellule Accueil, André FARREN et Geneviève RIPOLL avec Mireille CABURET en suppléante

-Interdiction de stationner sur la majeure partie de la rue du Barry et sur l'accès à la place de l'Orme. Il semble important de prévoir la mise en sécurité de cette ruelle afin de permettre aux véhicules de santé et d'incendie de pouvoir l'emprunter.

- Le stationnement Place de l'Orme arrive à saturation, un inventaire des voitures présentes et des habitants concernés devra être fait pour sensibiliser les utilisateurs (1 voiture par famille) et envisager si nécessaire une réunion publique de quartier.

- Evolution de la location Salle de l'Aire, la commune a investi dans 38 289€ de travaux pour son isolation, sa mise en accessibilité et sa conformité électrique. Il serait intéressant d'optimiser la salle par quelques locations afin d'investir dans de l'équipement. Une solution ponctuelle serait d'ouvrir la location de la salle 1 à 2 fois maximum par mois aux habitants de Soubès, privés de leur salle polyvalente. Le tarif pourrait s'élever à 500 euros. Un avenant au règlement de la salle de l'Aire sera rédigé en ce sens.

- Projet d'achat d'une armoire réfrigérée positive pour remplacer le réfrigérateur actuel de la salle de l'Aire

- Equiper les 3 poteaux du chemin de Malpas pour un coût de 2817€

- Lampadaire public alimenté par la rue du Pontil a dû être décroché, la SLA apportera une autre solution technique car la rénovation de l'ancienne grange ne permettra pas de rétablir le branchement initial.

- Mise en place d'une fenêtre et d'une porte PVC pour isoler le bureau de la Mairie - coût 4240€ HT subventionné à hauteur de 950€ par Hérault Energies

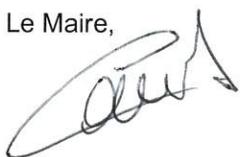
- Achat d'un véhicule pour les déplacements du prochain agent technique

- La restauration du monument aux morts par l'association du Souvenir Français devra être précédée de travaux renforçant la base de la stèle

-Les voeux à la population devraient être rétablis en janvier 2023, une proposition de cadeaux aux aînés du village de +70 ans sera soumise à la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le Maire,



Le Secrétaire de séance,

